

L'honorable Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Contrairement à ce que le député a pu dire, monsieur le Président, je ne blâmais pas le recours aux tribunaux. Je blâmais simplement la politique et la position de l'ancien gouvernement libéral qui refusait de reconnaître que la province était entièrement ou partiellement propriétaire des ressources.

M. Tobin: Admettez donc que vous n'avez pas obtenu d'accord? Est-ce trop demander?

M. Mazankowski: C'était en fait une politique libérale qui faisait du tort aux intérêts de Terre-Neuve. C'est indubitable.

Nous avons là un énoncé de principes définitif . . .

Mme Copps: Les conservateurs auraient des principes?

M. Mazankowski: . . . sur lesquels se sont mis d'accord le consortium, le gouvernement fédéral et le gouvernement de Terre-Neuve. En tant que gouvernement du Canada qui a négocié l'Accord de l'Atlantique avec le gouvernement de Terre-Neuve et l'Accord de l'Ouest avec les provinces de l'Ouest, je suis sûr que cette politique sera mise en oeuvre sur cette base, et tous les Canadiens devraient reconnaître que ce jour annonce la mise en oeuvre d'un projet capital fondé sur un programme bien au point et d'application pratique.

LE LIBELLÉ DE LA DÉCLARATION DE PRINCIPES

L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador): Monsieur le Président, je voudrais interroger aussi le vice-premier ministre à propos de cette présumée déclaration de principes qui est en fait la déclaration la plus démunie de principes jamais entendue, car on y oblige celui qui a le moins à donner le plus. Les compagnies obtiennent des milliards de dollars et une garantie on ne peut plus ferme. Le gouvernement du Canada touche les redevances et les impôts qui lui reviennent. Pourtant, Terre-Neuve, cette pauvre province affligée du taux de chômage le plus élevé au Canada, devra renoncer à ses revenus fiscaux, à baisser l'impôt des sociétés et verser 100 millions de dollars en sus. Pourquoi le plus démuné est-il celui qui doit donner le plus? Et n'est-ce pas là le plus grand arnaque jamais vu depuis Churchill Falls?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le raisonnement du député me paraît plutôt amusant car, sous le régime libéral, le gouvernement et les habitants de Terre-Neuve n'auraient rien obtenu, strictement rien.

M. Rompkey: La totalité des redevances. C'était garanti.

M. Mazankowski: Absolument rien. Il voudrait savoir ce qu'obtiendront les Terre-Neuviens. Eh bien voici: 47 000 années-personnes pour le Canada et pratiquement 35 000 pour Terre-Neuve. Sur le plan de la macro-économie, le projet

Hibernia rapportera à la province 11,6 milliards en dollars de 1987 et fera augmenter l'emploi de 94 350 années-personnes. Si tout cela ne suffit pas à Terre-Neuve, alors je me demande ce qu'il faudrait faire.

LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador): Monsieur le Président, pour commencer, les libéraux offraient 100 p. 100 des redevances à Terre-Neuve. Voilà ce qu'ils offraient. Ce n'est pas la première fois qu'on nous offre des emplois. Dans le cas de Churchill Falls, nous avons vendu notre droit d'aînesse pour quelques emplois subalternes et on ne nous y prendra plus.

Une voix: Qui a fait cela?

Une voix: Joey Smallwood.

M. Rompkey: Ceux qui nous ont joué ce tour devraient avoir honte, mais nous ne serons pas assez stupides pour nous faire prendre encore une fois. Une fois suffit. N'est-ce pas là la pire escroquerie depuis Churchill Falls?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, nous connaissons maintenant la position du parti libéral. Il est contre l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, il l'a prouvé aujourd'hui, contre Hibernia et contre le Canada atlantique.

M. Tobin: Nous sommes contre les mensonges.

M. Mazankowski: Et s'il dit qu'il veut . . .

M. Tobin: Ce sont les mensonges que nous n'acceptons pas. Est-ce si difficile à comprendre?

M. Mazankowski: Si certains députés de Terre-Neuve et du Labrador veulent annuler cet accord, au moins nous savons à quoi nous en tenir. Qu'ils en subissent les conséquences.

M. Rompkey: Nous offrirons l'ancien accord, le nôtre.

ON DEMANDE DE GARANTIR QUE LE PROJET DÉMARRERA

M. Jack Harris (St-Jean-Est): Monsieur le Président, les habitants de Terre-Neuve et du Labrador se réjouiraient d'une reprise économique découlant de l'annonce faite aujourd'hui au sujet d'Hibernia, mais je voudrais demander au vice-premier ministre, étant donné que l'énoncé de principes signé ne crée pas de droits légalement exécutoires et qu'il ne lie aucune des parties à moins qu'il n'y ait un véritable accord d'ici mars 1989, quelle garantie avons-nous qu'il ne s'agit pas simplement d'une combine pré-électorale du gouvernement canadien et de celui de Terre-Neuve? Quelle garantie avons-nous que ce projet démarrera jamais?